

Mise en place de modules en DNL* (discipline non linguistique) ou le développement d'une compétence plurilingue

Conditions de réussite : 15 repères

1. Planifier : quel module retenir ? Pourquoi retenir ce module en sciences ou celui-ci en histoire des arts ?

Quelle plus value attendue sur le plan culturel, disciplinaire, linguistique et méthodologique ? Quelle compétence requise pour l'enseignant ? Quelle motivation ? Quel lien avec le collège ? Quelle progression linguistique ? Quelles ressources ?

Remarque : des élèves utilisent voire consolident leur langue maternelle tandis que d'autres apprivoisent une langue étrangère.

Ce module doit permettre un véritable ancrage culturel et donc une ouverture à d'autres modes de pensée (cf culture humaniste, scientifique, pratiques artistiques...). Si le module est centré sur des approches instrumentales voire techniques, on risque de transformer le module en exercice de traduction, sur un registre très descriptif probablement très vite oublié par les élèves.

Les référents institutionnels à consulter : les programmes de 2008, le Cadre européen des langues, le livret scolaire 2008, les grilles de référence, le texte d'orientation AEF (septembre 2006). Voir en fin de document.

2. Décider de la durée du module : une gestion contrainte du temps

Le module est contraint dans le temps au regard des volumes horaires dédiés à chacune des disciplines : le titulaire de classe doit donner son avis sur ces volumes horaires intégrés aux programmes français. Le module en DNL n'est pas « à part ».

3. Installer une collaboration dans la durée réunissant certaines conditions

- l'aval du chef d'établissement ou du directeur (force du projet, confiance des parents)
- les rendez-vous institutionnels et réguliers (calendrier à fixer) : échanger de manière ouverte, tolérante, évoquer les réussites, les impasses, partager les expériences, les imprévus ... entre les enseignants de classe et les professeurs de langue
- les co-observations en classe, les échanges d'idées, de matériel ...

Il s'agit de croiser les expertises en langue et en pédagogie, à travers la constitution d'une équipe pluridisciplinaire, plurilingue et pluriculturelle : c'est un vrai travail collaboratif et non de sous-traitance voire de cloisonnement.

4. Formuler un seul objectif disciplinaire issu des programmes de 2008, pour chaque séance

Objectif disciplinaire : il doit être simple et extrait explicitement des programmes de 2008.

Ainsi, le titulaire de classe (responsable de tous les enseignements) et le professeur de langue doivent se concerter sur le contenu. Ecrire très précisément ce que les élèves doivent comprendre et retenir puis envisager ensuite la mise en oeuvre.

C'est de cet objectif d'apprentissage dont dépend tout le déroulement de la séance. Se reporter au paragraphe 15.

5. Formuler un seul objectif linguistique, à identifier et à travailler éventuellement au préalable si nécessaire

Ce module s'adresse à des élèves qui ne maîtrisent pas tous nécessairement la langue. Il y a lieu d'identifier très précisément le lexique nouveau, la syntaxe nouvelle ou dominante, voire les formes de discours qui pourront poser problème afin de les travailler :

- en amont, dans des séances centrées sur la langue (cf autres séances en groupes de compétences) ; boîte à outils
- durant la séance en vérifiant bien la compréhension (appui imagé...)
- en co-présence : rôle du titulaire de la classe, à définir

On comprend donc la forte articulation entre les cours de langue et les modules en DNL.

S'inspirer des démarches retenues durant le stage « acquisition du vocabulaire, ATHENES, janvier 2008.

6. Formuler un seul objectif méthodologique (ou l'acquisition du socle commun) : cohérence et continuité des gestes professionnels, entre tous les enseignants

Les enseignants doivent se mettre d'accord sur la démarche pédagogique ainsi que sur les traces écrites, dans les cahiers ou classeurs des élèves. Quel processus d'apprentissage retenir ? Quelle activité cognitive pour les élèves ? Quel déclencheur motivant ? Que veut-on que l'élève retienne ? Quels acquis ? Quel contrôle ? Quelles exigences ? Quelle conception des exercices ? Pour quels réinvestissements (disciplinaires, linguistiques, méthodologiques) ? Quelles tâches pour l'élève ?

Il est nécessaire que l'élève soit témoin de la continuité et de la cohérence des démarches quelque soit l'enseignant. C'est la philosophie du socle commun qui traverse chacune des disciplines : acquisition de connaissances, de capacités et d'attitudes.

Il s'agit donc de poser les éléments clés de tout dispositif pédagogique (cf fiche de préparation de chaque séance).

7. Prendre en compte l'hétérogénéité des élèves : la différenciation pédagogique

Les élèves les plus éloignés de la langue d'enseignement doivent être l'objet d'une attention particulière : quels apprentissages doivent-ils fournir pour utiliser une nouvelle langue ? Il faut les solliciter et accepter qu'ils puissent provisoirement comprendre le sens général de la situation de communication dans la langue (DNL) et s'exprimer en français. Le professeur valorisera leur participation et répondra dans la langue du module en DNL. Acceptation positive des tentatives d'un camarade par les autres élèves (tolérance).

Des élèves nouvellement inscrits à l'école et découvrant la langue doivent faire l'objet d'une aide toute particulière. Approfondir la connaissance de chacun des élèves qui peuvent être très peu connus du professeur (quel est le niveau linguistique de chacun ?)

Prendre en compte les remarques pertinentes des élèves en leur demandant d'effectuer des recherches afin de ne pas clore le sujet (entretenir la curiosité des élèves).

Les compétences langagières des élèves peuvent être prises en charge dans des travaux de groupes portant sur un des 5 compétences du cadre européen. Penser également à l'entraide entre élèves. Prendre en compte les progrès des élèves afin de ne figer aucun dispositif.

8. Fixer le double lexique (le travail sur le métalangage)

Le lexique spécifique doit être fixé en français : il faut en convenir entre les deux enseignants. Exemple : on peut apprendre à lire des paysages en italien mais il faut que les mots de la géographie soit connus et acquis des élèves aussi en langue française. La notion ne sera abordée qu'une fois mais le lexique sera double.

Ce double lexique doit être travaillé en vocabulaire avec la richesse de la confrontation entre les deux langues. Exemples : un mot identique en français « pièce » désigne à la fois la pièce (maison), la monnaie et le morceau de tissu. Trois mots distincts en italien. Idem pour les mots de la même famille. Autre exemple : historia/storia

9. Prendre en compte les équilibres langagiers et linguistiques

Au cours de plusieurs séances ou d'une même séance, un équilibre doit être trouvé entre

- la compréhension/réception, la production/expression ainsi que les interactions orales entre élèves. Les élèves ne peuvent être que des écouteurs
- les échanges centralisés (enseignant-un élève, questions/réponses) et entre les élèves (élève-élève)
- la place de l'oral et de l'écrit
- les diverses fonctions langagières : voir cadre européen (ou paragraphe 12).

D'autre part, le langage de l'enseignant doit lui aussi offrir de réelles variations langagières, dans sa communication.

10. Structurer la langue d'enseignement (langue du module)

Les élèves doivent comprendre les codes et rituels langagiers (voir texte d'orientations pédagogiques AEF, septembre 2006)

- les consignes du travail scolaire
- les rituels (actes de régulation de la vie de classe)
- des moyens (langagiers) permettant à chaque élève de demander de l'aide et de comprendre les jugements de valeur formulés par le maître (évaluation du travail, étayage, valorisation...)
- les savoirs disciplinaires et des mots pour en parler, propres à chaque domaine disciplinaire des programmes en vigueur

11. Cibler les diverses organisations et leur pertinence par rapport à l'objectif d'apprentissage

- La seule présence du professeur dans la classe
- La co-présence : pour quels avantages linguistiques ou disciplinaires. Le rôle du second enseignant ne peut pas être un rôle exclusivement fonctionnel. Sa présence est liée à l'objectif d'apprentissage qui nécessite pour être atteint par chaque élève, un deuxième adulte. **Le rôle du titulaire de classe** doit être centré sur l'aide à la compréhension, au terme des diverses phases du déroulement. En effet, il faut s'assurer en permanence de la compréhension des élèves non italophones, sans utiliser en premier lieu la traduction directe. Les appuis visuels sont donc importants. Rôle à définir très précisément : synthèse partielle de la compréhension, traduction provisoire et brève si impérative. Etre près physiquement des élèves qui ont besoin d'un feedback. Repérer les éventuelles interférences langagières et les traiter en grammaire.
- Une alternance entre plusieurs enseignants, une alternance dans les langues sur un même sujet, des micro-alternances dans une même séance entre les deux langues, notamment dans la cadre d'une pédagogie de projet
- Un travail en demi-groupe homogène, hétérogène...

12. Varier les diverses tâches langagières des élèves et repérer des critères de réussite

Qu'est-ce que l'élève aura à faire avec la langue ? Réagir et dialoguer (interaction verbale), écouter et comprendre, parler en continu, lire, écrire... ?

Ainsi, diverses situations peuvent permettre de mobiliser ces diverses tâches langagières :

- Jeux de rôles pour argumenter, s'organiser
- Se mettre d'accord pour préparer une exposition pour les parents, une rencontre sportive
- Réaliser un montage multimédia pour expliquer, choisir, argumenter ses choix, s'entraider sur le plan technique
- Rédiger un article pour le site internet de l'établissement
- S'entraîner à manier la langue (divers exercices plus formels) : forme de la langue
- Se mettre en groupe pour inciter à communiquer
- Monter un dispositif expérimental pour émettre des hypothèses, pour argumenter avec la justesse de la langue
- Echanger avec ses camarades sur un sujet étudié, poser des questions simples à l'enseignant ou à ses camarades
- Comprendre des questions simples posées par un tiers
- Présenter un personnage
- Raconter un événement, une sortie, une histoire, une légende...
- Faire part de ses émotions, expliquer des choix
- Réagir à des consignes, demander de l'aide
- Décrire une image, une photographie, une oeuvre d'art
- Lire des textes divers, répondre à des questions écrites, rédiger une réponse
- Comprendre les consignes et répondre à des exercices

Comment identifier les progrès des élèves au niveau de la langue : se reporter paragraphe 15.

13. Varier les tâches cognitives des élèves (cognitif, méthodologique)

L'élève devra parler, écouter, comparer, mémoriser, classer, déduire, s'organiser, rechercher, hiérarchiser, utiliser l'ordinateur, le dictionnaire, découvrir, réinvestir, observer, situer dans le temps, dans l'espace, communiquer, inventer, conclure, faire des hypothèses, associer, anticiper, relever des indices... ?

14. Recourir à des ressources diverses et les appuis présents en classe

L'utilisation des ressources et les espaces partagés

Les TICE, les manuels, les dictionnaires...

Les images et la pérennité de leur affichage dans la classe pour nourrir les échanges informels avec les élèves : éviter le cours éphémère sans retour aux documents entre deux séances.

Proposer aux élèves des supports authentiques dans la langue du module.

15. Les acquis de la séance

Les acquis disciplinaires (qu'a-t-on appris ?) doivent dans toute la mesure du possible, être formulés par les élèves eux-mêmes : l'organisation des traces écrites doit être pensée avec rigueur.

Les traces, les acquis de la leçon doivent prendre appui et s'insérer dans les outils collectifs de classe : enrichir la frise historique de la classe, prendre appui sur les cartes de la classe, affichages...

Il s'agit de bien mesurer

- leurs acquis disciplinaires (connaissances relatives aux programmes de 2008)
- les acquis en langue des élèves (cf niveaux de compétences du cadre européen, voir critères),
- les capacités développées (être capable de...) en référence au socle commun (se reporter aux programmes et aux grilles de référence, indicateurs de réussite, voir sur le site de zone Europe du Sud Est)
- les attitudes (idem, se reporter aux programmes). Bien consulter le bulletin officiel « histoire des arts du 28 août 2008.

Consulter sur le site de zone :

Rubrique « premier degré », veille documentaire, évaluations, socle commun (cliquer sur la grille de référence « langue étrangère »
Rubrique « la zone » (son cadre institutionnel) : les programmes de 2008 et aussi le programme histoire des arts et enfin le livret scolaire 2008.

Rubrique « premier degré », langue vivante, stage anglais (voir le document Cadre européen commun de référence pour les langues »

Exemple (extrait des grilles de référence, niveau A2)

A. **Capacité** : expliquer

B. **Eléments du socle** (niveau A2) L'élève est capable de fournir une explication, donner les raisons d'un choix, comparer

C. **Tâches** : dans des situations courantes, l'élève donne les raisons pour lesquelles il préfère tel ou tel personnage, telle ou telle ville... L'élève explique pourquoi il aime tel ou tel conte, tel ou tel film...

D. **Critères** : l'élève se fait globalement comprendre avec une prononciation globalement correcte. Il relie des groupes de mots avec des connecteurs simples tels que « et », « mais » et « parce que », il utilise les comparatifs.

Pour l'Italie, se reporter au site www.france-italia.it

Consulter la matrice CLIL-EMILE disponible sur le site du Centre européen pour les langues vivantes à Graz.

Pour la Roumanie, se reporter au site www.vizavi-edu.ro

Se reporter également au site Primlangues

Association pour le développement de l'enseignement bi-plurilingue (ADEB) : <http://www.adeb.asso.fr/>

Site du CIEP

Pour ceux d'entre vous qui s'intéressent à la didactique du bilinguisme / plurilinguisme depuis l'école primaire jusqu'au lycée, je me permets de vous indiquer un site de référence, piloté par un groupe d'enseignants chercheurs spécialistes au niveau européen (Marisa Cavalli notamment, en lien avec les équipes de M Candelier à l'Université du Maine et de Laurent Gajo à l'Université de Genève :

Il s'agit du site de l'IRRE du Val d'Aoste, qui a une rubrique "éducation bi-plurilingue"

<http://www.irre-vda.org/nuovaire/index.cfm> (voire notamment la riche documentation sur la didactique intégrée et les approches plurielles)

Cordialement,

Marianne Tomi

Attachée de coopération pour le français

Bureau de Coopération Linguistique et Artistique

Via di Montoro, 4

00186 Roma

(*) : il peut être inapproprié de parler de « discipline non linguistique » dans la mesure où chaque discipline porte en elle-même une dimension langagière et linguistique. Des spécialistes proposent le concept de DdNL « disciplines dites non linguistiques ».